

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

***PROCES VERBAL***

de la séance du

**LUNDI 8 OCTOBRE 2018**

à 18 h 30

**au Centre des Congrès d'Épinal**

*(7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL)*

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Lundi 8 octobre 2018 à 18 h 30**  
**Centre des Congrès d'Épinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL**

Affichage - article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil dix-huit le deux juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du vingt-six juin deux mil dix-huit, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mesdames et Messieurs : M. Heinrich, R. Alémani, P. Eymard, Y. Villemin, D. Momon, J.L. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier, F. Dulot, J.C. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, P. Nardin, P. Hauller, N. Braun, C. Petit, P. Deau, J.C. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Garion, R. Habrant, D. Andrès, J. Aubry, M.J. Balthazard-Fremiot, J.P. Bazin, J.P. Bégel, A. Ben Omrane (*arrivé au point n°7*), M.O. Beurné, M. Bisson, A. Blossé, Y. Bombarde, C. Bonnaventure, J. Brunet, R. Canteri, P. Casadevall, J.L. Chaudy, F. Claudon, R. Clément, S. Cossin, A. Courtois-Paulus, N. Daguey, S. D'Algerre, J. Demange, C. Deschaseaux, G. Dubois, M. Emeraux, T. Euriat, G. Eymann, M. Ferry, D. Fimbry, M.C. Finot, F. Fleury, G. François, T. Gaillot, A. Gambrelle, A. Gamet, F. Garcia, B. Gille, B. Huguenin, E. Jacoté, G. Jeandel-Jeanpierre (*arrivée au point n°18*), O. Jeandin, J.P. Jeannot, B. Jourdain, D. Lagarde, Y. Leclerc, C. Leroy, P. Leroy, E. Lévêque, C. Lhuillier, J.N. Lombard, A. Mangin, C. Michel, J.M. Michel, J.P. Moinaux, B. Morel, S. Muller, P. Noël, D. Pagelot, C. Pierrat, A. Pierre, J.P. Poirot, B. Pourchet, A. Rafiki (*sortie au point n°1*), L. Rayeur-Klein, A. Rebrassier, J.M. Remy, P.J. Robinot, R. Roger, G. Schneider, E. Sivadon, C. Souvay, J.L. Thiéry, C. Vauzelle, P. Vilmar, S. Viry (*sorti au point n°28*).

Excusés : Mesdames et Messieurs O. Baraban (suppléé par Madame S. D'Algerre, E. Del Génini (pouvoir à Monsieur P. Nardin), M.C. Abel (pouvoir à Monsieur J.P. Moinaux), A. Ben Omrane (pouvoir à Madame R. Canteri) (*arrivé au point n°7*), R. Colin, E. Courtois (pouvoir à Monsieur C. Petit), A. Denninger-Arnoux (pouvoir à Monsieur J.C. Cravoisy), J.M. Georges (pouvoir à Monsieur P. Noël), M. Grandjean (suppléé par Monsieur E. Lévêque), J. Grasser (pouvoir à Madame P. Deau), A. Huc (suppléé par Monsieur D. Pagelot), G. Huguenin (suppléé par Monsieur G. François), G. Jeandel-Jeanpierre (pouvoir à Monsieur Y. Villemin) (*arrivée au point n°18*), J. Mahieu (pouvoir à Monsieur R. Clément), D. Mathieu (pouvoir à Monsieur R. Alémani), D. Micard (pouvoir à Madame E. Sivadon), D. Midon (suppléé par Monsieur J.P. Bégel), G. Nexon (suppléé par Monsieur O. Jeandin), D. Perrin (pouvoir à Monsieur E. Garion), A. Rafiki (pouvoir à Monsieur B. Jourdain) (*sortie au point n°1*), C. Remy, M.C. Serieys (pouvoir à Monsieur J.C. Moretton), M.C. Thiébaud (pouvoir à Monsieur N. Braun), J. Thomas, N. Trouy (suppléé par Monsieur A. Mangin), S. Viry (pouvoir à Monsieur M. Heinrich) (*sorti au point n°28*), R. Voiry (suppléé par Monsieur Y. Leclerc), C. Vuillemand (suppléé par Monsieur M. Emeraux).

Absents : Mesdames et Messieurs B. Aubry, C. Balland, M. Balland, F. Chevalley, F. Diot, M. Dumontier, A. Gornet, B. Laurent.

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Gérard COLIN

Le Procès-verbal de la séance du 2 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

## 1 - Communication de décisions

SANS OBSERVATION

### 1/1 - Décisions du Président

En vertu de la délibération prise par le Conseil Communautaire du 5 janvier 2017, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ A l'établissement ou renouvellement de ligne de trésorerie :

- Avec la Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne Ardenne pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie pour un montant de 1.500.000 € pour une durée d'un an indexé sur le taux EONIA avec un taux de marge de 0,25 %.

⇒ A la réalisation d'emprunts :

- Pour un emprunt d'un montant de 1.500.000 € auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges indexé sur l'indice EURIBOR 3 mois avec un taux de marge de 0,45 %.

- Pour un emprunt d'un montant de 2.500.000 € auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne indexé sur l'indice EURIBOR 3 mois avec un taux de marge de 0,80 %.

- Pour un emprunt de 1.000.000 € auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges avec un taux fixe de 1,76 %.

⇒ A l'établissement de marchés :

- Avec le groupement d'entreprises PEDUZZI TP SAS et TRB TRAPDID BIGONI pour un marché de travaux sur la RD11-VC3 portant sur la création d'un giratoire permettant l'accès à la déchetterie de Razimont pour un montant de 710.074 € HT.

- Avec Madame Françoise POPELARD, médecin spécialiste qualifié en pédiatrie, pour une convention concernant des visites au multi-accueil « Premiers Pas » de Golbey pour l'année 2018.

- Avec Monsieur Fabrice GROLIER, médecin généraliste, pour une convention concernant des visites au multi-accueil « Les Doudous » de Capavénir Vosges jusqu'au 31 décembre 2019.

- Avec le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe et Moselle pour le suivi de dossiers survenus antérieurement au Programme d'Intérêt Général pour un montant de 47.270 € HT.

- Avec la Société AB SECURITE pour un avenant n°2 au marché de maintenance des systèmes intrusion et vidéosurveillance des bâtiments de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour un montant en moins-value de - 251,41 € HT portant le nouveau montant du marché à 3.435,54 € HT.
- Avec L'IMMOBILIERE D'ENTREPRISE DELBET pour la recherche d'acquéreur des terrains situés Zone d'Activités des Hauts Cailloux à Golbey pour un montant de rémunération fixé à 10 % du prix de vente des terrains.
- Avec LA GENDARMERIE pour une prestation de 11 agents avec 2 véhicules pour la sécurité et la gestion de la circulation lors du feu d'artifice de Bouzey pour un montant de 1.495 €.
- Avec les Sociétés EMI, LES PEINTURES REUNIES, SHWEITZER et CHUBB pour la mise en sécurité incendie du théâtre municipal d'Epinal pour un montant de 121.749,60 € HT.
- Avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets Ménagers de la Région d'Epinal (SICOVAD) pour la collecte des déchets non ménagers des équipements communautaires pour un montant de 71.925,34 € au titre de l'année 2018.
- Avec le SICOVAD pour une convention de partenariat pour la mise à disposition de 3 composteurs.
- Avec le SICOVAD pour une convention de partenariat pour le versement d'une subvention d'un montant de 600 € pour l'achat de couches lavables.
- Avec DECOBURO pour l'achat de vitrines d'exposition pour un montant de 5.091,63 € HT.
- Avec l'Entreprise Epinal Golbey Développement pour la gestion de l'Hôtel d'Entreprises de Reffye à Epinal pour un montant mensuel fixe de 2.365 € HT et un montant au prorata du taux d'occupation fixé à 865 € HT pour un taux d'occupation de 100 %.
- Avec la Société FLUVIALIS pour une prestation de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réfection d'une berge de la Moselle pour un montant de 9.065 € HT.
- Avec la SARL TBP pour la conception, la fourniture et le tir d'un feu d'artifice avec sonorisation à Bouzey pour un montant de 12.333,33 € HT.
- Avec la SARL IPE AIR pour des travaux de rénovation partielle de la toiture du Centre des Congrès d'Epinal pour un montant de 83.850 € HT.

- Avec la Société BB DISTRIBE pour la fourniture de couches pédiatriques jetables à destination des services petite enfance pour un montant annuel de 18.333 € HT.

- Avec la MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH) DES VOSGES pour l'instruction des demandes d'accès au service CAP'IMAGINE du réseau de transport urbain de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour un montant fixé à 10 € HT par dossier.

- Avec la Société COLAS NORD-EST pour des travaux d'aménagement de voirie rue Edouard Calame pour un montant de 94.151,50 € HT.

- Avec la SARL VALDENAIRE TP pour des travaux de rénovation des cheminements piétons de l'Etang de La Comtesse pour un montant de 29.046,25 € HT.

- Avec la Société ELISATH pour le contrôle d'accès de la piscine olympique d'Epinal pour un montant de 30.684,90 € HT.

- Avec la SCOP CAPENTREPRENDRE pour un marché de prestation de services dans le cadre de l'organisation, l'animation et la coordination de l'action Coopérative Jeunesse de Service à la Fabrique à Entreprendre pour un montant de 10.000 € HT.

- Avec LA VILLE D'EPINAL pour la mise à disposition des locaux de « La Plomberie » pour un montant de 400 € TTC et avec l'ASSOCIATION « LA LUNE EN PARACHUTE » pour une exposition « DES MOTS ET MERVEILLES » de l'artiste Jacques VILLEGLÉ pour un montant de 600 € TTC dans le cadre de l'organisation du MEET LORnTECH à Epinal en partenariat avec la CCI des Vosges et le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain.

- Avec la Société PMB SERVICES pour le renouvellement du contrat de maintenance logicielle du réseau des bibliothèques et médiathèques du Val de Vôge pour un montant annuel de 2.721,63 € HT.

#### ⇒ A la création et modification de régies :

- Pour la modification de l'acte constitutif de la régie de recettes et d'avances du service jeunesse « accueil de loisirs sans hébergement / séjours vacances » du Val de Vôge visant à fixer le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur à 2.500 € pour les mois de mars, juillet, août et octobre et à 750 € pour les autres mois.

#### ⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :

- Pour une convention de location de car de la Commune de LES VOIVRES du 16 au 20 juillet 2018 pour un montant forfaitaire de 1,50 € du kilomètre.

- Pour la location des locaux de l'Hôtel d'Entreprises dont les tarifs sont fixés comme suit :

- Grands Bureaux : 7,63 € HT / m<sup>2</sup>
- Bureaux : 7,87 € HT / m<sup>2</sup>
- Grands ateliers : 5,25 € HT / m<sup>2</sup>
- Espaces mixtes : 5,86 € HT / m<sup>2</sup>
- Studio TV : 300 € par jour

⇒ **A la sollicitation de subventions :**

- Pour une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.

- Pour une subvention auprès du FSIL 2018 « grandes priorités d'investissement » pour des travaux de mise en sécurité du Théâtre d'Epinal.

- Pour une subvention au titre du développement touristique auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour le renforcement de berge côté Moselle, au droit de la Véloroute « Echappée Bleue » à Igney.

- Pour une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour la réalisation d'une étude pour la mise en place de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Moselle amont.

- Pour toutes demandes de subventions dans le cadre de la mise en œuvre du projet « bibliothèques vivantes cubistes » sur le territoire du Val de Vôge, en partenariat avec l'Association Mirador et le soutien de la Région Grand Est et de la Fondation Fontaine.

- Pour une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges pour la réalisation d'un schéma directeur de la lecture publique à l'échelle communautaire dans le cadre du contrat de territoire « Vosges ambition 2021 ».

- Pour toute subvention notamment auprès de l'Etat au titre du concours particulier de la DGD dans le cadre de l'extension et de l'évolution des horaires d'ouverture des bibliothèques et médiathèques communautaires.

⇒ **Pour l'adhésion et le renouvellement d'adhésion à des associations :**

- Avec l'Association « Les Petits Débrouillards » pour la cotisation 2018 d'un montant de 40 €.

## **ADMINISTRATION GENERALE ET MARCHES PUBLICS**

### **2 - Motion de soutien aux salariés de VISKASE**

Le Conseil Communautaire a approuvé une motion de soutien aux salariés de VISKASE.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3 - Désignation de représentants

Le Conseil Communautaire a approuvé la désignation de représentants au sein des instances suivantes :

3/1 - Commission Développement Durable et Transition  
Énergétique

3/2 - Commission Sports et Loisirs

ÉLUE À L'UNANIMITÉ

*Mme Anne COURTOIS-PAULUS*

ÉLUE À L'UNANIMITÉ

*Mme Anne COURTOIS-PAULUS*

### 4 - Modification statutaire

Le Conseil Communautaire a approuvé, à compter du 1er janvier 2019, le transfert, au profit de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 5 - Modification de l'intérêt communautaire

Le Conseil Communautaire a défini, d'intérêt communautaire, la construction d'un stade d'eaux vives sur le secteur du Port d'Epinal, ainsi que, à compter du 1er janvier 2019, le Gymnase Lapicque à Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 6 - Schéma de mutualisation des services

Le Conseil Communautaire a approuvé le schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à transmettre pour avis à ses communes membres le schéma conformément aux dispositions de l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 7 - Exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux - Avenant n°6 avec la Société GDF Suez Energie Services SA

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°6 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments intercommunaux avec la Société GDF Suez Energie Services SA, portant sur l'actualisation du montant des prestations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### 8 - Décision modificative n°2

Le Conseil Communautaire a approuvé la décision modificative n°2 au Budget Général et aux Budgets annexes Transport, Scènes Vosges et Locations Commerciales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 9 - Extinction de créances

Le Conseil Communautaire a approuvé les extinctions de créances à intervenir sur le Budget Général et budgets annexes Locations Commerciales et Assainissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 10 - Admissions en non valeur

Le Conseil Communautaire a approuvé les admissions en non valeur à intervenir sur le Budget Général et budget annexe Assainissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**11 - Garantie d'emprunts à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal**

Le Conseil Communautaire a accordé la garantie de la Communauté d'Agglomération à l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal pour un prêt d'un montant de 1.070.000 € concernant l'acquisition en Vente en Etat de Futur Achèvement de 10 logements avenue de la Cense Colin à Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**12 - Attribution de fonds de concours 2018**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours au profit des Communes suivantes :

- 12/1 - Commune de Damas aux Bois ;
- 12/2 - Commune de Darnieulles ;
- 12/3 - Commune de Dounoux ;
- 12/4 - Commune de Florémont ;
- 12/5 - Commune de Haillainville ;
- 12/6 - Commune de Langley ;
- 12/7 - Commune de Mazeley ;
- 12/8 - Commune de Moriville ;
- 12/9 - Commune de Renauvoid.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**TRANSPORTS****13 - Rapport d'activité de l'exercice 2017 de la délégation de service public du transport public urbain de voyageur**

Le Conseil Communautaire a pris acte de la communication du rapport d'activité de la délégation du service public du transport public urbain de voyageur de la Société KEOLIS et a arrêté les comptes de l'exercice 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**14 - Système d'Information Multimodale en Lorraine**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Région Grand Est, l'avenant n°3 à la convention multipartenariale relative à l'exploitation et au financement du Système d'Information Multimodale en Lorraine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****15 - Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)**

Le Conseil Communautaire a approuvé le principe de signature d'un Pacte Offensive Croissance Emploi entre la Région Grand Est et un territoire regroupant la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Communauté de Communes Bruyères-vallons des Vosges et la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Le Conseil Communautaire a également approuvé la convention financière entre les 3 EPCI relative à l'étude diagnostic réalisée par SCALEN pour un coût de 14.900 € TTC dont le solde après subvention sera réparti entre les 3 EPCI.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**16 - Pépinière d'entreprises**

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer avec la SA Epinal-Golbey Développement une convention de soutien aux plans d'affaires 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**17 - Aides à l'immobilier d'entreprise**

Le Conseil Communautaire a approuvé le règlement d'attribution des aides en matière d'investissement immobilier pour le secteur du tourisme dans le cadre de la délégation au Conseil Départemental des Vosges de la compétence d'octroi de tout ou partie des aides à l'immobilier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**18 - Aides Economiques**

Le Conseil Communautaire a approuvé le règlement des aides économiques à intervenir en complément du dispositif d'aides économiques de la Région Grand Est et à signer la convention y afférente avec la Région Grand Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**19 - Association Plateforme Initiative Vosges Centre Ouest**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de partenariat avec l'association Plateforme Initiative Vosges Centre Ouest (IVCO) pour la mise en œuvre d'un dispositif d'abondement du prêt d'honneur octroyé par IVCO aux créateurs ou repreneurs d'activités ou d'entreprises dont le projet est situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à hauteur de 40% supplémentaire, et pour cet objet de réaliser un apport à IVCO sous forme de subvention d'investissement avec droit de reprise à hauteur de 50.000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**20 - Réseau de collectivités favorisant l'accueil des tournages en Grand Est**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention cadre 2018-2020 et son annexe financière avec la Région Grand Est et l'agence culturelle Grand Est visant un partenariat permettant la facilitation de l'accueil de tournage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la mise en place d'actions commune de promotion du territoire auprès des professionnels et d'un abondement financier de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en faveur du Fonds régional dédié au soutien de la production audiovisuelle et cinématographique décliné dans le cadre d'un avenant financier annuel à hauteur de 15.000 € pour l'exercice 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**21 - Salon Cousu de Fil Rouge 2018**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 4.000 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'organisation de l'édition 2018 du Salon Cousu de Fil Rouge qui se tiendra du 23 au 25 novembre à la Rotonde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**22 - Convention financière avec l'ENSTIB**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention cadre 2018-2020 et son annexe financière avec l'ENSTIB dans le cadre des travaux de rénovation et de modernisation des bâtiments de l'ENSTIB à Epinal prévoyant le versement d'une subvention d'investissement à hauteur de 200.000 € sur la période.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**23 - Association Pole Eco Ter Vosges Alimentation****23/1 - Garantie d'emprunt**

Le Conseil Communautaire a cautionné l'emprunt contracté par l'association Pole Eco Ter Vosges Alimentation auprès de la Banque KOLB pour un montant de 100.000 € au taux de 1,22 % sur une durée de 5 ans dans le cadre de l'acquisition de l'équipement de la légumerie sise sur le site de Lactalis à Xertigny.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*Messieurs Benoît JOURDAIN et Stéphane VIRY ne participent pas au vote*

**23/2 - Subvention d'équipement**

Le Conseil Communautaire a autorisé la signature de la convention d'objectif avec l'association Pôle Eco Ter Vosges alimentation relative au développement d'une légumerie sur le site de Lactalis à Xertigny et au versement d'une subvention d'équipement pour un montant de 55.000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*Messieurs Benoît JOURDAIN et Stéphane VIRY ne participent pas au vote*

**24 - Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine (PEEL)**

Le Conseil Communautaire a autorisé la signature de la convention avec la CCI des Vosges dans le cadre de l'implantation d'une antenne du PEEL dans les Vosges et à verser une participation financière à hauteur de 11.250 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****25 - Faculté de Droit d'Epinal**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°2 à la convention financière avec l'Université de Lorraine relative à la participation de la Communauté d'Agglomération d'Epinal aux frais de déplacement et de rémunération des enseignants intervenants dans le cadre des années d'études de la licence droit à la Faculté d'Epinal et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS****26 - Bibliothèque Numérique de Référence**

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de coopération numérique relative à l'utilisation des sites Limedia.fr de la Bibliothèque Numérique de Référence du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain fixant la participation de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à 15.219,04 € HT sur trois ans et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**27 - Octroi de subventions sur le secteur de l'ex Communauté de Communes de la Moyenne Moselle**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement de subventions pour des projets dans le cadre d'actions et de promotion du patrimoine industriel, culturel et historique.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**28 - Conservatoire Gautier-d'Epinal - Orchestre professionnel**

Le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place d'une billetterie et de tarification des concerts de l'Orchestre professionnel du Conservatoire Gautier-d'Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**29 - Ecoles de Musique associatives**

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une subvention d'investissement pour l'achat d'instruments d'un montant de :

- 4.200 € au profit de l'Union musicale St Georges de Deyvillers ;
- 3.000 € au profit de l'Harmonie Union et Concorde de Châtel-Nomexy.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**30 - Bassin d'été de Charmes**

Le Conseil Communautaire a approuvé le procès-verbal du Bassin d'été de Charmes, ainsi que la convention de mutualisation relative à l'entretien de cet équipement.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**ASSAINISSEMENT****31 - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)**

Le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**HABITAT****32 - Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales****32/1 - Révision du Schéma de Cohérence Territoriale**

Le Conseil Communautaire a émis un avis favorable, en tant que personne publique associée, sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales révisé par délibération n°15/2018 du 4 juin 2018 par le comité syndical du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

**32/2 - Maison de l'Habitat et du Développement Durable**

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec le Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales, la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de construction d'une Maison de l'Habitat et du Développement Durable sur le territoire de la

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

Communauté d'Agglomération d'Epinal et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer avec le Syndicat la convention correspondante.

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 33 - Défi Ecoles à énergie positive

Le Conseil Communautaire a approuvé le Lancement de la 2ème édition du défi Ecoles à énergie positive dans le cadre du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 34 - Rénover Mieux

Le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place d'une aide expérimentale pour 3 chantiers de correction thermique dans des logements privés s'inscrivant dans le dispositif Rénover Mieux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et a approuvé le règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## TOURISME

### 35 - Véloroute - L'Echappée Bleue

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de partenariat avec le Département de la Haute-Saône et Destination 70 pour le Comité d'Itinérance de la Véloroute - L'Echappée Bleue et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 36 - Centre des Congrès

Le Conseil Communautaire a approuvé les tarifs du Centre des Congrès d'Epinal pour l'année 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 37 - Woodies à Xertigny

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Commune de Xertigny, la convention de gestion des Woodies et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 9 octobre 2018,  
Le Président,



Michel HEINRICH